

Le Président directeur général

Décision n°2024/ 160 /PDG Portant délégation de signature

Le président-directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 27 novembre 2024 portant désignation du président-directeur général de l'Agence de services et de paiement,
Vu la décision 2024/64/PDG relative à l'organisation générale de l'ASP,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Bourgogne Franche Comté**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Angèle LIME	Directrice régionale	<ul style="list-style-type: none"> - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles. - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait
Cyril GAUDOT	Directeur régional adjoint, chef du service soutiens directs agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> * signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides pour les aides autres qu'agricoles * Liquider et ordonnancer les aides
Solène AUBERT	Cheffe du service général	<p><i>Dans son domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait
Yannick VEYSSEYRE	Responsable administratif et financier	<p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, du Directeur régional adjoint et de la cheffe du service général et dans leur domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait
Stéphanie MALOU	Gestionnaire Budgetaire et logistique	<ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Julien SAUVAYRE	Chef du service régional de gestion des aides	<p><i>Dans son domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait - Au titre des crédits d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> * signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides * Liquider et ordonnancer les aides
Martial PIQUARD	Chef de service adjoint du service de gestion des aides	<ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits d'intervention, dans leur domaine de compétence : * signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides
Frédéric ROUSSEAU	Chef de service adjoint du service de gestion des aides	<ul style="list-style-type: none"> * Liquider et ordonnancer les aides * Certifier le service fait
Cyril GAUDOT	Directeur régional adjoint, chef du service soutiens directs agricoles	<p><i>Dans leur domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait - Au titre des crédits d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> * Liquider et ordonnancer les aides
Bertrand HEBRARD	Chef du service agriculture et développement rural	<ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> * Liquider et ordonnancer les aides * Certifier le service fait
Sandrine JALABER-FERREY	Cheffe de service adjointe agriculture et développement rural	<ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> * Liquider et ordonnancer les aides * Certifier le service fait
Cyril ROSSIGNOL	Chef de service adjoint soutiens directs agricoles	
Nadine GONSOT	Cheffe de secteur gestion des aides	<ul style="list-style-type: none"> - <i>En cas d'empêchement du chef de service régional de gestion des aides et de ses adjoints, et dans leur domaine de compétences ,</i> Au titre des crédits d'intervention, : * Signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides * Liquider et ordonnancer les aides
Valérie GROS	Cheffe de secteur gestion des aides	<ul style="list-style-type: none"> * Liquider et ordonnancer les aides

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Bourgogne Franche Comté**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Angèle LIME	Directrice régionale	<ul style="list-style-type: none"> - Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Cyril GAUDOT	Directeur régional adjoint, chef du service soutiens directs agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire - Signer les ordres de mission
Solène AUBERT	Cheffe du Service Général	<p><i>Dans son domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire <p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, du Directeur régional adjoint et dans son domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire <p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, et du Directeur régional adjoint :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer les ordres de mission
Yannick VEYSSEYRE	Responsable administratif et financier	<p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, du Directeur régional adjoint et de la cheffe de service général et dans son domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire <p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, du Directeur régional adjoint et de la cheffe de service général :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer les ordres de mission

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Julien SAUVAYRE	Chef du service régional gestion des aides	<p><i>Dans son domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire <p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, du Directeur régional adjoint et dans son domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Martial PIQUARD	Chef de service adjoint du service gestion des aides	<p><i>En cas d'empêchement de leur chef de service et dans leur domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Frédéric ROUSSEAU	Chef de service adjoint du service gestion des aides	<p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, du Directeur régional adjoint, du chef de service et dans leur domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Valérie GROS	Cheffe de secteur gestion des aides	<p><i>En cas d'empêchement de leur chef de service et dans leur domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Nadine GONSOT	Cheffe de secteur gestion des aides	<p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, du Directeur régional adjoint, du chef de service et dans leur domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Cyril GAUDOT	Directeur régional adjoint, chef du service soutiens directs agricoles	<p><i>Dans leur domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Bertrand HEBRARD	Chef du service agriculture et développement rural	<p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, du Directeur régional adjoint et dans leur domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Sandrine JALABER-FERREY	Cheffe de service adjointe agriculture et développement rural	<p><i>En cas d'empêchement de leur chef de service et dans leur domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Cyril ROSSIGNOL	Chef de service adjoint soutiens directs agricoles	<p><i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale, du Directeur régional adjoint, du chef de service et dans leur domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges, - 9 DEC. 2024

Le Président Directeur Général



Sylvain MAESTRACCI

M. Le président-directeur général (original)

Copies :

Mme Angèle LIME
M. Cyril GAUDOT
Mme Solène AUBERT
M. Yannick VEYSSEYRE
Mme Stéphanie MALOU
M. Julien SAUVAYRE
M. Martial PIQUARD
M. Frédéric ROUSSEAU
M. Bertrand HEBRARD
Mme Sandrine JALABER-FERREY
M. Cyril ROSSIGNOL
Mme Valérie GROS
Mme Nadine GONSOT

M. l'Agent Comptable
DRH
DFJL